

LE FOYER CANADIEN

RECUEIL publié dans l'intérêt exclusif de la littérature, par une association de LITTÉRATEURS CANADIENS, sous la direction de MM. l'abbé J. B. A. Ferland, L. J. C. Fiset, A. Gérin-Lajoie, l'abbé H. R. Casgrain et F. A. H. LaRue.

Prix de l'abonnement: Une Piastre par an, payable d'avance.
L'abonnement date du 1er Janvier de chaque année.

La première année du *Foyer Canadien* expire avec la présente livraison. Les personnes qui souscriront d'ici à la fin de l'année recevront le volume de prime, et les 12 livraisons du *Foyer* sous un seul couvert, c'est-à-dire, deux volumes d'environ 400 pages chacun, le tout pour une piastre.

Les Libraires ou les maisons d'éducation qui souscriront directement (en s'adressant au Gérant) pour un certain nombre d'exemplaires, tant pour la présente année que pour l'année prochaine, auront une remise de dix pour cent.

Le deuxième volume de *La Littérature Canadienne*, sera donné comme prime à tous ceux qui paieront leur abonnement *avant le quinze janvier 1864*.

La première livraison de l'année 1864, paraîtra immédiatement après le 15 janvier, et ne sera adressée, ainsi que le volume de prime, qu'à ceux qui auront payé la somme d'une piastre.

AGENTS DU FOYER CANADIEN:

Québec: MM. T. H. Hardy et E. Matte, Libraires, Haute-Ville.	Trois-Rivières: M. Dufresne.
Montréal: MM. Fabre et Gravel.	St. Hyacinthe: M. A. Kéroack, Libraire.
St. Jean et les Etats-Unis: M. Joseph L'Ecuyer, St. Jean.	Sorel: M. A. Benoit.
	Belœil: M. Ch. Blanchard.
Ottawa: M. Sénécal, Bureau du <i>Courrier d'Ottawa</i> .	

On peut aussi s'abonner en s'adressant directement, par lettre (enregistrée et affranchie) " Au Gérant du FOYER CANADIEN, Québec."

Nous attirons aussi l'attention du public sur le fait que toute personne qui envoie au Gérant la somme de neuf piastres a droit à dix abonnements.

Le volume de prime est expédié franc de port. Mais le prix du port du *Foyer Canadien* est à la charge de l'abonné.